

De l'eau au moulin de l'agriculture durable

Lauréat du Trophée national de l'agriculture durable, premier du genre, un jeune exploitant saintongeais a fait le choix de la culture bio et de l'élevage de races rustiques. En pensant «à plus tard»

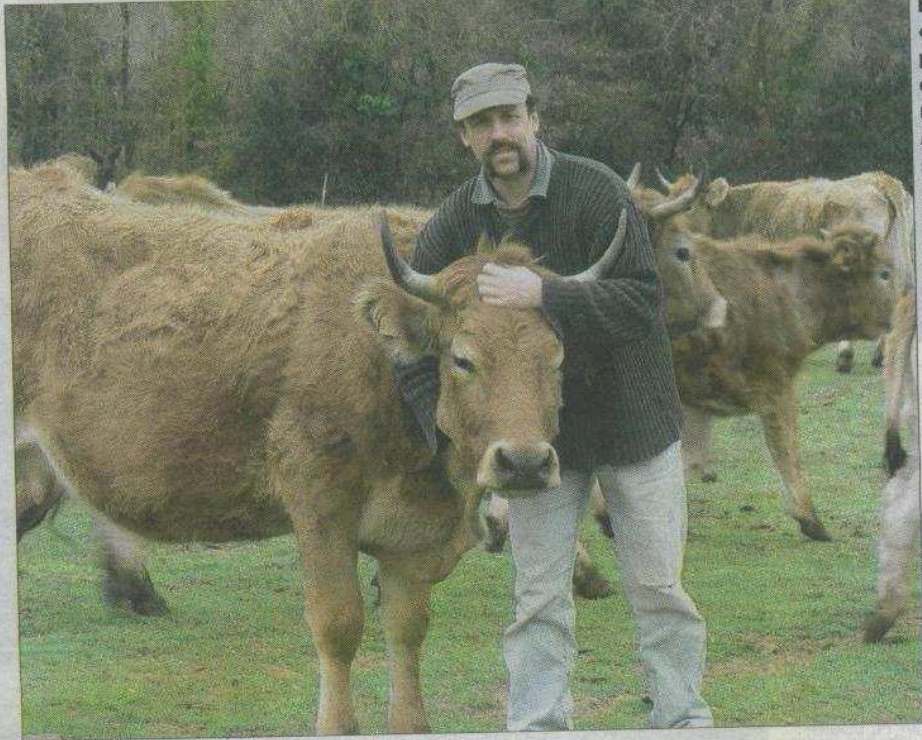
Agnès MARRONCLE

«Une exploitation agricole, c'est un bout du territoire dont on doit respecter les enjeux. Moi, je vis sur le bassin versant de la Seudre, un cours d'eau souvent déficitaire dont dépend en aval toute l'ostréiculture. Faire du maïs irrigué ici, c'est un non-sens.» Voilà ce qu'affirmait il y a peu Benoît Biteau à son ministre de tutelle, Michel Barnier. Un discours offensif digne de la Confédération paysanne, dans laquelle se reconnaît l'exploitant de Berthegille, près de Saujon. L'échange n'avait pourtant pas lieu au cours d'une réunion syndicale mais sur l'estrade du Salon de l'agriculture où Benoît Biteau recevait un premier prix des mains du ministre. L'exploitant de Charente-Maritime est lauréat du Trophée national de l'agriculture durable, premier du genre, créé cette année à l'occasion du salon.

«L'eau est un bien commun»

À Berthegille, il fait pousser des lentilles, du soja, du blé, de l'orge, tout en bio. Il est aussi éleveur d'animaux de «race patrimoniale», vaches maraîchines, chèvres poitevines, chevaux de trait mulassiers et boudets du Poitou. Sans l'avoir cherché particulièrement, il devance avec son trophée des dizaines d'autres candidats sélectionnés dans d'autres régions.

«Il y avait de bons dossiers, mais beaucoup émanaient de gens n'ayant pas d'autre choix que ce type d'activité, dans des milieux arides ou de montagne. Moi, dans ma région, j'aurais pu me glisser dans le moule de l'agriculture dominante, celle de mon père qui faisait ici 110 hectares de maïs irrigué.» Au modèle paternel, Benoît Biteau préfère celui des générations précédentes. «Je veux être paysan comme l'était mon grand-père. Avant l'agriculture productiviste, celle des pesticides dont on cache le coût



réel en terme de santé publique.» Cette idée a ramené l'homme à la terre. S'il est jeune dans ce métier, installé depuis seulement deux ans, il n'est pas à proprement parlé «un perdreau de l'année». Quarante ans, une formation d'ingénieur agronome, une vie professionnelle déjà bien remplie en tant que formateur puis conservateur du patrimoine pour le parc du marais poitevin. «J'ai conseillé des gens sur un modèle agricole respectueux de l'environnement. La plupart s'en sortent très bien. Maintenant, c'est à mon tour de passer à l'acte.»

Au ministre Michel Barnier, Benoît Biteau n'a pas épargné ses pensées sur la PAC (politique agricole commune): «Une politique européenne payée avec l'argent des contribuables. Or, beaucoup de citoyens autour de moi réclament de l'eau dans

les rivières, de l'herbe dans les champs, de bons produits paysans... On utilise leurs impôts pour une politique agricole finalement contraire à leurs attentes. Moi aussi, je reçois de l'argent de la PAC, mais avec moins de scrupules. L'eau est un bien commun, beaucoup d'agriculteurs ont tendance à l'oublier.»

À Berthegille, pays de maïsiculture, Benoît Biteau n'est pas pour autant fâché avec ses voisins. «Je les connais depuis l'enfance, j'ai grandi ici. Je me demande juste comment ils feront plus tard.» Car l'éleveur de races rustiques en est convaincu, la prochaine réforme de la PAC, en 2013, ira davantage dans son sens que dans celui du modèle agricole des années 1970. Sur l'estrade du salon parisien, Michel Barnier a d'ailleurs acquiescé à plus d'un de ses mots.

Benoît Biteau:
«Je veux être paysan comme l'était mon grand-père. Avant l'agriculture productiviste, celle des pesticides dont on cache le coût réel en terme de santé publique»

• photo CL

183 dossiers, trois lauréats

Le jury national qui a distingué les lauréats de l'agriculture durable était présidé par Erik Orsenna, écrivain, académicien, de retour cet hiver d'une expédition à vocation environnementale en Antarctique avec Isabelle Autissier. Les jurés (agronomes, environnementalistes, représentants de la FNSEA et du Crédit agricole) ont épluché 183 dossiers et remis au final trois prix: deux à des exploitants individuels (Charente-Maritime et Haute-Saône) et un à une coopérative de déshydratation (Mayenne).